

# Commune de BELLECOMBE

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mai 2022

Convocation du 05 mai 2022 - Secrétaire de séance : Frédéric PITEL

### COMPTE-RENDU

Présents : Messieurs Dominique GROS, Quentin GROS, Stéphane GROS, Walter BARTH, Frédéric PITEL et Mme Cléa CASAGRANDE.

Absent excusé : M. Tony CARGNELUTTI qui donne pouvoir à Mme Cléa CASAGRANDE

**Approbation du compte-rendu du 31 mars 2022 : vote à l'unanimité des présents.**

### DELIBERATIONS :

- Effacement rural 1<sup>ère</sup> tranche,

*Délibération reportée, pas d'information complémentaire à ce jour.*

- Taxes Locales d'imposition 2022,

M. le maire précise que le Conseil Municipal, avait décidé de maintenir pour l'année 2021 le taux d'imposition de la taxe d'habitation locale comme suit :

**Taxe Foncière (Bâti) : 16.56% + 24.36 % (part départementale) = 40.92 %**

**Taxe Foncière (Non bâti) : 33.90%**

M. le maire souhaite maintenir ces taux sur la commune pour l'année 2022

Entendu l'exposé du maire

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à 7 voix POUR (dont 1 pouvoir)**

- De maintenir les taux 2022 par rapport à 2021,

**Taxe Foncière (Bâti) : 16.56% + 24.36 % (part départementale) = 40.92 %**

**Taxe Foncière (Non bâti) : 33.90%**

De reporter ces mêmes taux sur l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022,

Charge Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

- **Appartement à Boulème : NON RESTITUTION de la caution de M. Eloï LAURENT**

Locataire appartement T3 à Boulème du 19/01/2021 au 30/04/2022

Considérant l'état des lieux de sortie au 30/04/2022,

Vu le sol taché du salon,

En accord avec M. Eloï LAURENT,

Considérant le devis de PEINTURE COLOR pour la réfection du sol du salon pour un montant de 1670 € HT,

Rappelant la caution versée le 22/01/2021 : 440 € (titre 6 bordereau 3)

Entendu l'exposé du maire

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à 7 voix POUR (dont 1 pouvoir)**

- De ne pas restituer la caution de M. Eloï LAURENT de 440€,
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à cette affaire

- **Devis : volet roulant appartement T4 Boulème**

Considérant les travaux de bardage de la façade sud dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment communal de Boulème,

Considérant le devis de l'entreprise NICOLET du 02 mai 2022 d'un montant de 673.30 € HT pour la fourniture et pose d'un volant roulant identique aux volets existants

Entendu l'exposé du maire

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à 7 voix POUR (dont 1 pouvoir)**

- D'accepter le devis de l'entreprise Nicolet pour un montant de 673.30 € HT,
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à cette affaire

## **INFORMATIONS DIVERSES & QUESTIONS DIVERSES :**

- **Projet de construction de garages communaux lieu-dit les 3 Cheminées, dans le cadre de l'appel à projet Espace Nordique Jurassien,**

Rencontre le 08/04/2022 en présence de la CCHJSC représentée par M. LAHSINI et M. BAILLY-BAZIN, l'Espace Nordique Jurassien / GTJ représenté par M. LANGELEZ.

La candidature à l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) lancé par l'ENJ et GTJ concernant l'aménagement d'aires de bivouac d'espace d'accueil et de convivialité pour le site Les Trois Cheminées à Bellecombe a été transmise, le jury sélectionnera 2 ou 3 sites pilotes par département sur tout le massif du Jura courant le mois de juin.

Concernant la construction des garages communaux, des devis sont à l'étude. Une visite sur site a été réalisée avec l'un des propriétaires : dans l'attente de leur proposition.

- **Projet de construction d'un bâtiment Lieu-dit les Mouilles, Etude Soliha,**

Réunion le 20/04/2022 : compte-rendu du Cabinet Soliha rendu le 11 mai 2022, proposition de 2 scénarios. Le chiffrage des deux scénarios sera nécessaire pour comparaison.

Le bornage de la zone constructible sera effectué le vendredi 13 mai 2022 à 9H30 par le Cabinet Colin.

- **Regroupement scolaire,**

Concernant le projet de création d'un pôle scolaire et de petite enfance : le CPIER du Massif du Jura ne pourra pas aider financièrement ce projet.

D'autres aides seront sollicitées comme la DETR, le Conseil Départemental, le Conseil régional, la CAF (pour le périscolaire), l'Europe, l'ADEME (pour la partie performance énergétique), etc.

Le reste à charge de chaque commune restera important.

Pour information : pas de terrain constructible disponible (à l'Embossieux notamment).

- **Entretien des abords des bâtiments communaux,**

Boulème : remise en état de la pelouse, terrain de pétanque à finir, et petits travaux de remise en état des garages.

Les Coupes : nettoyage des abords, remise en place d'un gazon, pose panneau stationnement réservé et « mairie », et petits travaux.

- **Bilan 2021 E-lum :**

3 points lumineux, bilan satisfaisant, consultable en mairie sur demande.

- **Organisation des élections législatives du 12 et 19 juin 2022,**

Pour rappel : Toute discussion ou délibération des électeurs est interdite à l'intérieur des bureaux de vote.

- **Cartes Avantages Jeunes 2022,**

Un courrier sera envoyé à chaque jeune de la commune de moins de 30 ans, réponse attendue avant le 08/07/2022 pour commande. Pour rappel, la carte d'une valeur de 8 euros est offerte par la commune.

- **Projet de regroupement entre le Centre de Secours des Moussières et le Centre de Secours La Pesse Les Bouchoux,**

Rencontre du 22/04/2022 entre le SDIS, les centres de secours des Moussières, Les Couloirs et les maires des communes : Les Moussières, Bellecombe, Les Bouchoux et le 1<sup>er</sup> adjoint de La Pesse.

Il a été rappelé le bénéfice du travail accompli en commun entre les deux centres. Un projet de fusion de ces deux centres est demandé (avis favorable du SDIS).

L'aménagement des bâtiments dédié à ce projet est en discussion.

- **Journée de convivialité,**

La journée amicale est fixée au samedi 20 août à la mairie aux Coupes. Le maire est chargé des demandes de prêt des chapiteaux.

- **Ramonage,**

Passage sur la commune de l'entreprise SATORI entre le 25 et le 27 juillet, tarif inchangé par rapport à l'année passée, inscription en mairie avant le 08 juillet 2022.

- **Remerciement Vél'Haut-Jura Saint-Claude,**

Courses cyclistes qui se sont déroulées le dimanche 24 avril 2022 matin et après-midi : une trentaine de coureurs le matin et une soixantaine l'après-midi.

- **Lecture du courrier de M. Verguet Alain du 10 mai 2022 concernant le déneigement 2021/2022**

M. Verguet Alain informe le conseil municipal de son insatisfaction du déneigement à hauteur du gîte « Chez Verguet ».

Le conseil municipal prend acte du courrier de M. Verguet Alain, et précise à tous les administrés de la commune qu'ils peuvent faire part de leurs remarques concernant le déneigement par téléphone, courrier ou courriel au secrétariat de mairie.

- **Le conseil municipal et le CCAS souhaitent la bienvenue à Maloé PEILLON,** né le 03 mai 2022, fils de Tess LADET & Nicodème PEILLON, habitant Boulème.

Il bénéficiera d'un bon cadeau ACHETEZ A ST CLAUDE d'une valeur de 50€ offert par la commune.

- **Conseillers numériques CCHJSC :** au service des habitants et aux artisans,

Apprentissage ou perfectionnement bureautique, internet / Démarches administratives, et autres...

Sous forme d'atelier personnalisé ou en groupe

Contacts :

M Brughera : tél 03.39.27.05.28 [t.brughera@hautjurasaintclaude.fr](mailto:t.brughera@hautjurasaintclaude.fr)

M. Blavignac : tél 03.84.42.65.06 [f.blavignac@hautjurasaintclaude.fr](mailto:f.blavignac@hautjurasaintclaude.fr)

Ou en mairie.

- **Maison de Protection des Familles : MPF39, gendarmerie :** un nouveau service dédié aux collectivités pour prévenir et protéger.

- **2 poteaux incendie seront mis en place prochainement secteur Les Coupes et Sous la Tissote.**

Fin de séance 23h20

